

 <p>AGGLO Étampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du Registre des délibérations du Conseil Communautaire Conseil Communautaire du 13 avril 2026</p> <p><i>Rapporteur : M. Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p>CA-DEL-2026- 12</p>
--	--	-----------------------------------

Création et nomination des membres de la Commission de Contrôle Financier

L'an deux-mille-vingt-six, le treize avril, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAAFA, Annie-Claude MOZZANI, Aïcha AHRAOUI, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angelina CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (69).

Conseillers absents / excusés : Mesdames et Messieurs Denis YANNOU, Virginie TARTARIN, Bastien SORET (3)

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Evelyne THOUMENT (par procuration à Laurence BUREAU), Régis DARRIBERE (par procuration à Paola LENDORMY), Kévin LE FOLL (par procuration à Annie-Claude MOZZANI), Guy DESMURS (par procuration à Patrick THUILLIER), Sylvie VASSET (par procuration à Guy CROSNIER) (5).

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MORICHON

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R.222-1 à R.222-6,

VU la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL-241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne ;

CONSIDÉRANT l'obligation de créer une commission de contrôle financier, d'en déterminer la composition et d'en désigner les membres lors du renouvellement de l'organe délibérant pour la mandature,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la création de la Commission de Contrôle Financier,

FIXE à 5 le nombre de membre titulaires et 5 le nombre de membres suppléants, désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

APPROUVE les modalités d'élection des membres de la Commission de Contrôle Financier au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDÉRANT qu'une liste unique de candidats a été déposée ;

PROCÈDE AU VOTE au scrutin secret pour la désignation des membres de la Commission de Contrôle Financier,

- *Nombre de conseillers présents à l'appel (physiquement ou représentés) : 74*
- *Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2*
- *Nombre de suffrages déclarés nuls : 0*
- *Nombre de suffrages déclarés blancs : 1*
- *Nombre de suffrages exprimés : 71*
- *Majorité absolue : 36*

DÉCLARE ÉLUS À L'UNANIMITÉ PAR 71 VOIX les membres suivants :

Membres Titulaires		Membres Suppléants	
JAOUEN	Fabrice	DENIS	Huguette
PERTHUIS	Jean	DELOISON	Christelle
MEYER	Eric	BAYART	Gilles
DESMURS	Guy	HAAS	Alexandre
HILLAIRE	Mathieu	AHRAOUI	Aïcha

DIT que la commission de contrôle financier sera présidée de plein droit par le Président de l'Agglomération de l'Étampuis Sud-Essonne.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de l'Agglomération de l'Étampuis Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Secrétaire,

Michel MORICHON



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER